

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES
POUR LA PALESTINE

RESTRICTED
SR/37
4 avril 1949
French
Original : English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 37ème SEANCE

tenue à Beyrouth le 4 avril 1949

à II heures.

Présents : M. de Boisanger (France) - Président
 M. Yalcin (Turquie)
 M. Ethridge (Etats-Unis)

 M. Azcarate - Secrétaire Principal

Réponses des délégations arabes

Le SECRETAIRE PRINCIPAL rapporte qu'au cours de son entrevue avec le Ministre des Affaires Etrangères du Liban, il a appris que la réponse du Gouvernement égyptien, la seule qui est encore en suspens, ne sera probablement pas connue à temps pour la réunion de la Commission, à 18.h.00.

Le PRESIDENT fait observer que bien que le Gouvernement de l'Irak ait donné une réponse négative il ne s'oppose pas à ce que les autres Etats arabes acceptent; il pense qu'il convient de poursuivre les plans en vue des réunions et que fort probablement l'Irak sera représenté. Il suggère à la Commission de remettre sa séance au lendemain matin, ce qui permettrait au Secrétaire Principal d'aviser entre temps le Ministre des Affaires Etrangères du Liban que la Commission n'attendra pas davantage mais prendra ses propres décisions à cette séance, si la réponse de l'Egypte n'est pas encore connue.

/Nouvelles ...

Nouvelles concernant l'armistice entre Israël et la Transjordanie.

Le PRÉSIDENT exprime quelque inquiétude à la suite d'une information de presse selon laquelle, conformément aux termes de l'armistice entre Israël et la Transjordanie, un comité a été créé, en dehors de la Commission mixte d'armistice, pour traiter des questions économiques et politiques affectant Jérusalem. Il pensait que l'accord d'armistice ne contenait rien au sujet de Jérusalem à l'exception de la question des lignes de trêve; le Médiateur par interim s'est engagé à tenir la Commission au courant de toute question pouvant l'intéresser. Le Président demande au Secrétaire Principal d'expédier un télégramme à M. Bunche pour demander des éclaircissements.

Examen du projet de rapport au Secrétaire-Général

Le PRÉSIDENT ouvre la discussion sur la première partie du deuxième rapport périodique au Secrétaire-Général, paragraphe par paragraphe.

Dans la Section I, "Réfugiés", M. YALCIN s'oppose à la rédaction du quatrième paragraphe, qui est modifié de la façon suivante:

"... la Commission reconnaît le bien fondé de la revendication arabe mais elle croit nécessaire de formuler quelques observations au sujet de son application pratique."

Au cinquième paragraphe, Le PRÉSIDENT suggère la suppression de l'expression " parallèlement à l'acceptation du principe par le Gouvernement d'Israël", car il déclare que la situation n'est pas la même pour le Gouvernement d'Israël et pour les Gouvernements arabes.

/Au sixième paragraphe,

Au sixième paragraphe, M. Yalcin juge superflu de donner des raisons pour les mesures recommandées. Le paragraphe est modifié de la façon suivante:

"La Commission croit également que pour des raisons purement matérielles.... "

M. ETHRIDGE demande la suppression de l'allusion à la nationalité israélienne, au même paragraphe, car elle donne l'impression que les Nations Unies donneraient leur appui à toute loi israélienne sur la nationalité s'appliquant aux réfugiés. Après quelques discussions, la dernière phrase est amendée et le texte en devient:

"Les réfugiés devront être informés d'une manière complète au sujet des conditions dans lesquelles leur retour pourra avoir lieu; en particulier, des obligations que leur retour implique et des droits qui leur seront garantis."

Au sujet du paragraphe (2) de la même section, M. Ethridge estime qu'il convient de mentionner le fait que les réfugiés ont nié que la propagande arabe ait eu une influence quelconque sur leur départ, et que de nombreux réfugiés avaient quitté leurs foyers avant la fin du Mandat.

M. Ethridge demande également de supprimer le paragraphe (3) qu'il juge gauche et inutile, puisque les deux parties du rapport parviendront vraisemblablement ensemble à l'Assemblée Générale.

A la demande de M. Yalcin, qui juge inutile la première partie du paragraphe (4), les deux premières phrases sont supprimées, jusqu'aux mots: "ni le rapatriement."

A la suggestion de M. Yalcin et de M. Ethridge, la première phrase du paragraphe (5) est amendée, le mot "relèvement" prenant la place du mot "absorption" et

/l'expression

l'expression "pour les Etats arabes et Israel" étant supprimée.

Mr. Ethridge oppose au paragraphe (2) de la section II, "Jérusalem", et au dernier paragraphe du rapport les mêmes objections qu'il a exprimées auparavant. Les deux paragraphes sont reconnus inutiles et sont supprimés.

La Commission approuve le projet de rapport, tel qu'amendé.

Projet de Communiqué

Le SECRETAIRE PRINCIPAL présente une révision du projet de communiqué au sujet de la poursuite des échanges de vues. La révision a été discutée par les délégations arabes et acceptée dans sa forme actuelle.

La Commission approuve le projet de communiqué et décide qu'il conviendra de le publier aussitôt que toutes les réponses auront été reçues.

Activités futures de la Commission

Le SECRETAIRE PRINCIPAL annonce que l'entrevue avec M. Ben Gurion, à Tel Aviv, a été fixée à 11.00 heures jeudi.

Le PRESIDENT exprime l'avis que puisque la conversation ne durera vraisemblablement que deux heures il serait peut-être souhaitable que la Commission envisage de demander à M. Ben Gurion d'envoyer un représentant à Jérusalem à la fin de la semaine pour continuer les discussions. Au sujet de l'intervalle entre la réunion de Tel Aviv et l'inauguration des nouvelles conversations avec les représentants juifs et arabes, il suggère que la Commission consacre ce temps à étudier les questions qu'elle entend discuter au cours des réunions. Le Secrétariat aura des travaux préparatoires à accomplir pour établir un ordre du jour.

/M. Ethridge propose...

M. Ethridge propose que la date et le lieu des nouvelles réunions soient fixés par la Commission lors d'une séance qu'elle tiendra à Jérusalem vendredi. Il se demande aussi si le Secrétariat pourrait organiser un survol du Neguev pour les membres de la Commission qui n'ont pas encore vu ce territoire.

Au sujet d'une suggestion du PRESIDENT, tendant à ce que les réunions commencent le 26 avril, M. Ethridge dit qu'il espère qu'il sera possible de prévoir une date plus rapprochée. Au sujet de l'endroit à choisir, il répète qu'il acceptera toute ville suggérée par les Gouvernements israélien ou arabes, mais il juge essentiel que la Commission fasse tous les efforts en vue d'obtenir la libre expression d'une préférence par les délégations arabes. Il estime que la Commission s'exposerait à des critiques si elle donnait l'impression qu'elle exerce une pression en faveur d'un endroit particulier. A propos de Genève, il a entendu plusieurs délégations dire que ce choix entraînerait pour elles des difficultés monétaires; il fait aussi remarquer que Genève serait peu indiqué du point de vue de l'opinion publique aux Etats-Unis. Il préférerait Rhodes qui se trouve plus près de la région palestinienne; il prévoit aussi que les délégations devront fréquemment rentrer dans leurs pays pour demander des instructions complémentaires. De plus, les possibilités de logement et de communications y sont bonnes. Ce qui importe, toutefois, c'est que des suggestions émanent des Gouvernements arabes. Il propose que le Secrétaire Principal avise leur porte-parole que la Commission n'attend pas seulement leur décision de principe au sujet des réunions, mais

/désire aussi..

désire aussi des suggestions sur l'endroit.

Le PRESIDENT appuie la proposition de M. Ethridge; il doute cependant que les délégations arabes expriment clairement des préférences. Il a été informé de ce que le Gouvernement israélien préfèrerait Genève, en raison de son désir d'avoir des conversations séparées, qui seraient plus faciles à Genève qu'à Rhodes. De toute manière, il faudra s'assurer des vues officielles d'Israel avant de prendre une décision.

Il reconnaît que les réunions devraient commencer le plus rapidement possible, mais il souligne le fait que les Gouvernements arabes ont demandé un peu de temps pour se préparer. Il ne pense pas qu'il soit possible de prévoir une date antérieure au 26 avril.